



CHARTRE du club

LES CHEVALIERS DU CENTAURE

Cercle des Amis de la Figurine et de l'Histoire

1. Le but de cette association est de promouvoir la figurine et la maquette de qualité sous toutes ses formes dans le respect de la morale.
2. L'adhérent se doit d'être tolérant et respectueux des choix d'époque, de taille et de technique adoptés par les autres.
3. Le membre actif se doit de produire au moins une figurine ou une maquette dans l'année d'exercice de l'association.
4. L'adhérent s'engage à aider l'association lors d'expositions par le prêt de pièces et l'aide matérielle qu'il pourra apporter.
5. En contrepartie, l'association se doit d'aider ses adhérents par le prêt de matériel, documentation, cours techniques, éventuelles remises auprès des détaillants. Cette aide s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux figurinistes et maquettistes confirmés.
6. La courtoisie et le respect mutuel doivent être la base de nos échanges. Nous avons une passion commune, c'est la figurine et/ou la maquette, ne l'oublions pas. C'est un loisir. Si je ne suis pas d'accord avec une situation, je contacte un des membres du Conseil d'Administration en qui j'ai confiance pour lui faire part des mes griefs. Ce membre du Conseil d'Administration essaiera de trouver une solution à cette situation et pourra en faire part au Conseil d'Administration si besoin.
7. Tout membre du club autorise la diffusion des photographies de ses réalisations à des fins de communication pour l'association.
8. L'adhérent s'engage à respecter le règlement de la salle et les règles de remboursement de l'association.

Décision de l'AG du 01 juillet 2017